



Les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite

MOBILITÉ

Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements



Depuis le 1^{er} juin 2018, le Navigo Émeraude Améthyste a changé de nom pour devenir **Pass Paris Seniors / Access'**. Un seul forfait unique dézonné et gratuit est désormais proposé au public qui en fait la demande pour la première fois.

Le **Pass Paris Access'** est délivré par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris aux Parisiens en situation de handicap, sous condition de ressource. Il est délivré pour une période de 12 mois.

Le **Pass Paris Access' Jeunes** est délivré depuis 2019 par le CASVP aux jeunes Parisiens âgés de 16 à 19 ans révolus en situation de handicap et ne bénéficiant pas de la carte Imagine R pour les transports.

TRANSPORT

Source : Île-de-France
Mobilités



Service Pour l'Aide à la Mobilité (PAM)

Transport à la demande spécialisé et collectif destiné aux personnes à mobilité réduite, handicapées ou dépendantes quel que soit leur lieu de résidence, ouvert toute l'année de 6h à minuit, et jusqu'à minuit et demi les vendredis et samedis.

Afin d'harmoniser des différents PAM d'Île-de-France et de faciliter les déplacements à l'échelle de la région, Île-de-France Mobilités a mis en service à compter d'avril 2023 un unique service PAM francilien.

En 2023, les PAM 75, PAM 91 et PAM 94 basculent vers le PAM régional. Suivent en 2024, les PAM 77, PAM 78, PAM 92 et PAM 93.

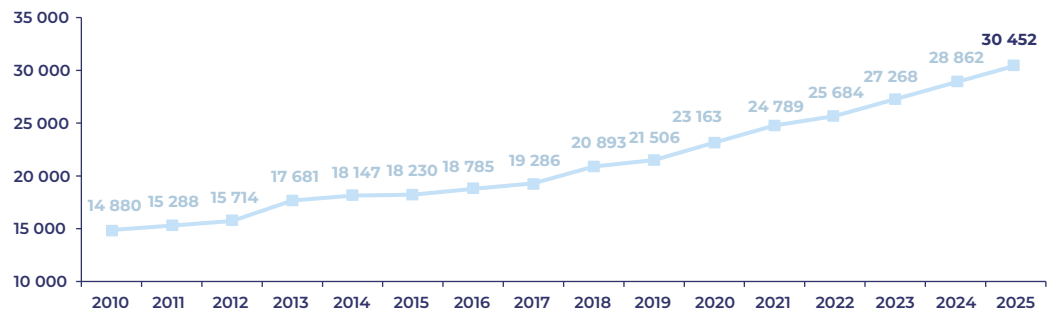
Nombre d'actifs

Nombre de courses

ACCESSIBILITÉ À LA VOIRIE PARISIENNE

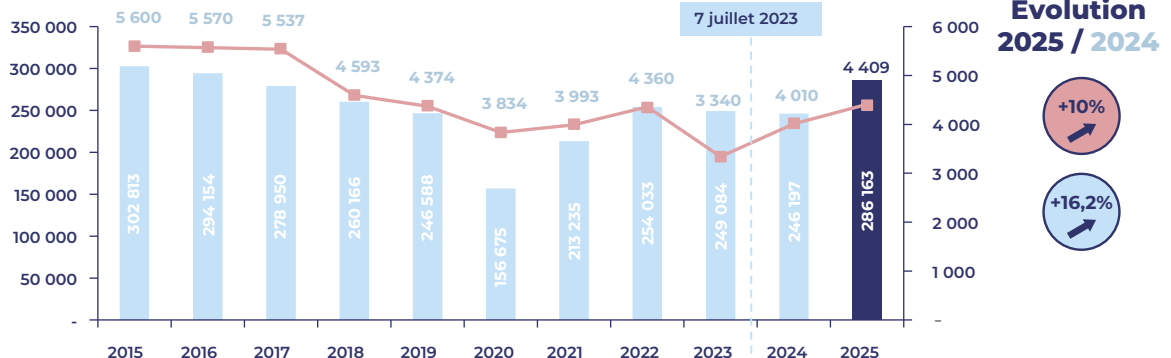
Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements

Évolution du nombre de bénéficiaires du Pass Paris Access'



Tendance : Le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires du Pass Paris Access' pour l'accès au transport s'élève à **30 452** en 2025, en hausse de 5,5% par rapport à 2024. 94% de ces allocataires, soit **28 611** (contre 27 668 en 2024), ont rechargé leurs droits, traduisant la possible utilisation de leur Pass au cours de l'année. 461 jeunes Parisiens âgés de 16 à 19 ans en situation de handicap sont bénéficiaires en 2025 du Pass Paris Access' Jeunes mis en place en 2019 (contre 431 en 2024) et 90 % de ces allocataires ont rechargé leurs droits au cours de l'année 2025.

Service spécialisé Pour l'Aide à la Mobilité (PAM de la région Île-de-France)



Évolution 2025 / 2024



Tendance : Le service Pour l'Aide à la Mobilité de la région Île-de-France est à l'origine de 869 154 courses en 2025 à l'attention des personnes à mobilité réduite résidant en Île-de-France (contre 541 416 en 2024, en hausse de 60,5 %). Parmi elles, les 286 163 courses réalisées pour des résidents parisiens (en hausse de 16,2 % par rapport à 2024), représentent 32,9 % du nombre total de courses opérés par ce service régional spécialisé (contre 45 % en 2024).

Au 31 décembre 2025, 7 675 usagers parisiens sont inscrits à ce service (contre 6 569 en 2024) dont 4 409 actifs (4 010 en 2024), en hausse de 10 % par rapport à 2024.

Mesures prises en matière d'accessibilité

Évolution 2025 / 2024

Dispositifs sonores équipant les traversées de chaussée

13 598 modules (12 726 en 2024) et 10 381 en 2020)



Nombre de traversées sécurisées
Taux de feux piétons sonorisés

6 799 traversées (contre 6 363 en 2024)
64 %



Abaissements de trottoirs

41 666 (41 576 en 2024)

Places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite

6 019



dont : places sur voirie
(bois compris)

5 049 (contre 4 827 en 2024)
soit 4,2 % des places véhicules sur voirie

